

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
25/01/19

Dossier complet le :
05/02/19

N° d'enregistrement :
F01119P0023

1. Intitulé du projet

Realisation d'Equipements sportifs au stade Deuil/Engluien :
Parking, installations sportives, Bâtiment de convivialité.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

25950148400010

Forme juridique

Syndicat Intercommunal en vue de l'agrandissement et
de la Gestion du Stade de Deuil-la-Barre

SCOLAN Muriel

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4.1 a) 39b	Aire de stationnement de 50 unités et plus Terrain d'assiette compris entre 5 et 10 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Voir note jointe en annexe

4.2 Objectifs du projet

Répondre aux besoins exprimés par les utilisateurs en palliant aux vieillissements des installations et en créant des stationnements et un local de convivialité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Voir note jointe en annexe

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion est assurée entièrement par le syndicat intercommunal.

Le complexe sportif et les stationnements sont accessibles à tous.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Complexe sportif existant et parcelles (A0265 et 15) dédiés aux stationnements.	80 x 80 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Route de Saint-Denis
95170
Juvit-la-Barre

Coordonnées géographiques¹

Long. 2° 32' 06" E Lat. 48° 26' 47" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Complexe sportif qui fait l'objet, actuellement, d'une demande de permis d'aménager.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

Dans un site ou sur des sols pollués ?

Dans une zone de répartition des eaux ?

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?

Dans un site inscrit ?

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car il concerne des installations existantes et des zones d'activités. Le défrichement se fait sur une végétation incultivée. Le projet de parking prévoit des espaces verts (pelouse, arbres et arbustes).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
4.1 Nature du projet. 4.3.1 Projet dans sa phase travaux Dépense.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Deuil-la-Barre

le,

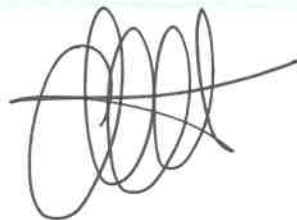
05/02/2019

Signature

Muriel SCOLAN

Maire de DEUIL-LA BARRE

Présidente du Syndicat Intercommunal
en vue de l'agrandissement et de la
gestion du stade à Deuil-La Barre



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

- 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le vieillissement de certains des équipements sportifs sur le stade a poussé le syndicat à lancer un projet de réhabilitation composé de :

- La réhabilitation de terrain en stabilisé en gazon synthétique,
- La réfection de l'atelier de saut en longueur
- La réalisation d'un atelier de lancer de poids
- La réhabilitation de trois courts de tennis en terre battue,

Par ailleurs, et afin d'améliorer la qualité globale du site, le projet comporte également :

- La construction d'un espace de convivialité aux abords de la tribune existante,
- La réalisation d'un parc de stationnement,
- L'aménagement de nouvelles circulations sur le site.

- 4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se dérouleront conjointement avec les durées suivantes :

- 3 mois pour les infrastructures avec les phases suivantes :
 - 1 mois de préparation (défrichage, décapages, déposes d'équipements, ...)
 - 1 mois pour les structures, les réseaux, les bordures et les espaces verts
 - 1 mois pour les revêtements et équipements sportifs, les chaussées et les clôtures
- 8 mois pour le bâtiment de convivialité

L'ensemble des travaux se fera en site sécurisé sous le contrôle d'un coordinateur de sécurité et d'un bureau de contrôle.

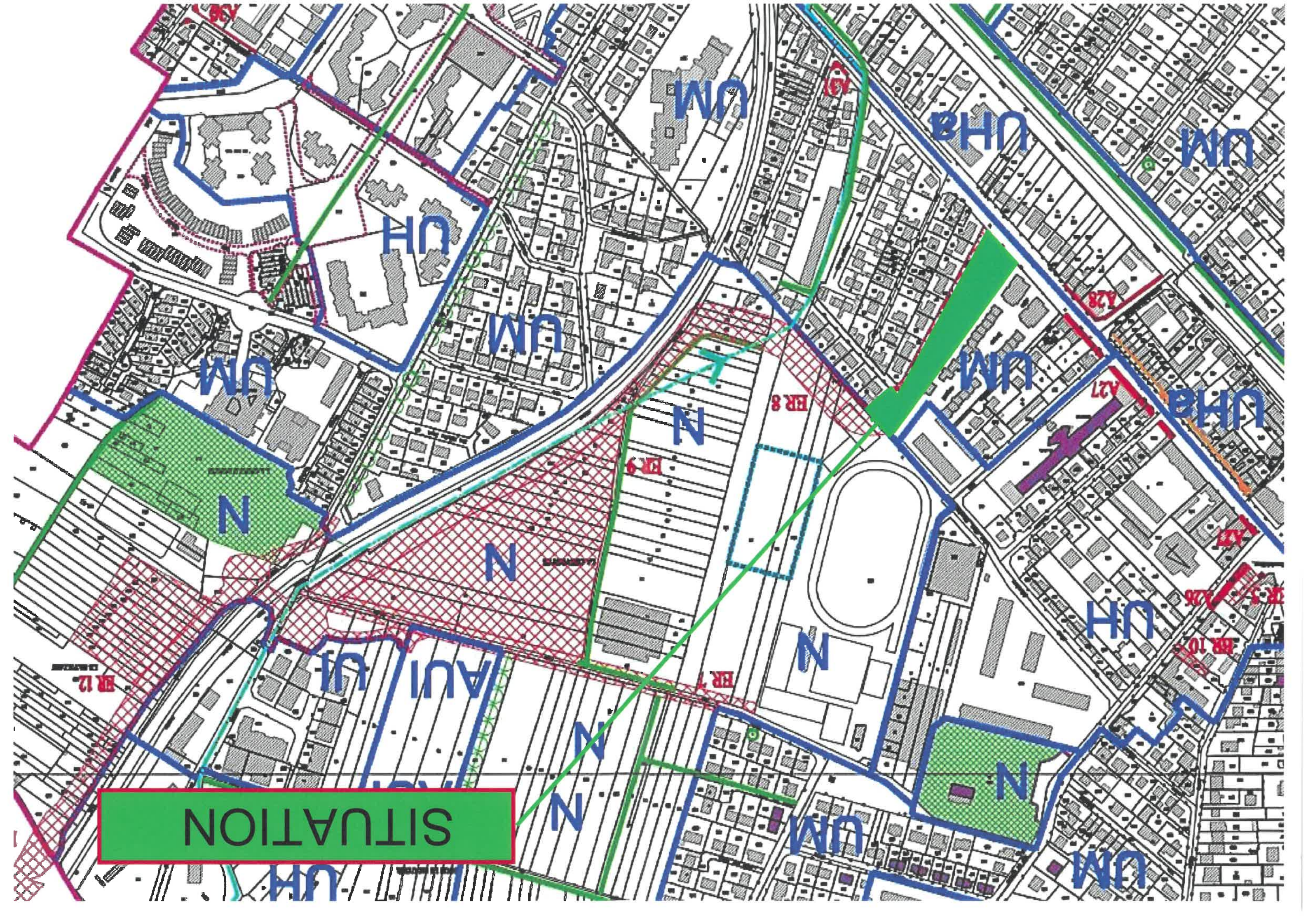
- Défrichage

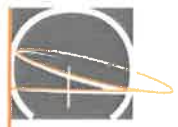
Le défrichage se situe sur les parcelles AO 265 et 15 (3972 m²) et représente une valeur surfacique de 2800 m². Ce défrichage est inférieur à 0.50 ha.

- Carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000

Voir carte jointe

SITUATION





Auteur d'ouvrage :

Auteur d'œuvre :

Syndicat intercommunal pour
l'agrandissement et la gestion du stade

Réalisation d'équipements sportifs au
stade DEUIL / ENGHIEU

Permis d'aménager
PA4 - PA18 - Pièces n°4-7-8

PLAN N°

N° DOSSIER : DATE : 18/05/2018 REVISION : NBN : VERSION : FTU :

PLAN DE COMPOSITION

Ech : 1/1750

Code	date	Modifications :	Equipe Projeta
01			
02			
03			
04			
05			
06			

LEGENDRE GENERAL

Niveau d'analyse
Matière colorée stable

CLASSEMENT
Réglementaire cadastre du
P.U. - Zone N
Lignes cadastrales
Lignes de propriété

LEGENDRE AMENAGEMENTS CREA :

- ATHLETISME**
 - Piste athlétique
 - Manègeur Athlétique
 - Culture h : 2,00 m
- FOOTBALL**
 - Manègeur Football
 - Manègeur FOOT 3 31
 - Manègeur FOOT 3 8
 - Manègeur FOOT 3 11
- TENNIS**
 - Tennis sur terre battue h : 8 m
 - Tennis sur terre battue ocre
 - Culture ocre h : 2,00 m
- PARKING / voirie / passage**
 - Stationnement en béton désactivé (over)
 - Stationnement en concréte
 - Stationnement en concréte
 - Espace vert - zone de grammées
 - Espace vert - zone de grammées
 - Espace vert - zone de grammées
 - Culture h : 2,00 m

PLAN DE COMPOSITION - ZOOM SUR STADE



PLAN DE COMPOSITION - ZOOM SUR PARKING

NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET GLOBAL

LE TERRAIN

Le terrain est une plaine des sports intégrant :

- 2 terrains de jeu (gazon naturel et stabilisé), des pistes et aires d'athlétisme et des courts de tennis.
- des bâtiments sportifs.
- des voiries en enrobé et des espaces verts (libres) avec quelques arbres de haute tige.



PHOTO A

LE PROJET D'AMENAGEMENT

Le souhait du maître d'ouvrage est de rénover et améliorer une part des installations sportives en y ajoutant des espaces de convivialité et une capacité de stationnement inhérente.



PLU :

Zone N pour l'ensemble dont une partie en secteur de constructibilité limitée.
Emplacement réservé n° 8 pour le parc de stationnement.

Réalisations d'équipements sportifs comprenant :

1) La réhabilitation du terrain stabilisé de football, en un terrain synthétique dernière génération :



PHOTO B

Le projet :

- aire de jeu 100 x 60 mètres avec dégagements réglementaires (gazon synthétique)
- main courante périphérique hauteur 1.10 mètre (métal tubulaire blanc)
- abris pour joueurs et officiels (meublier déplaçable)
- filets pare ballons de teinte verte
- clôture périphérique plastifiée verte hauteur 2 mètres (mailles rectangulaires rigides)

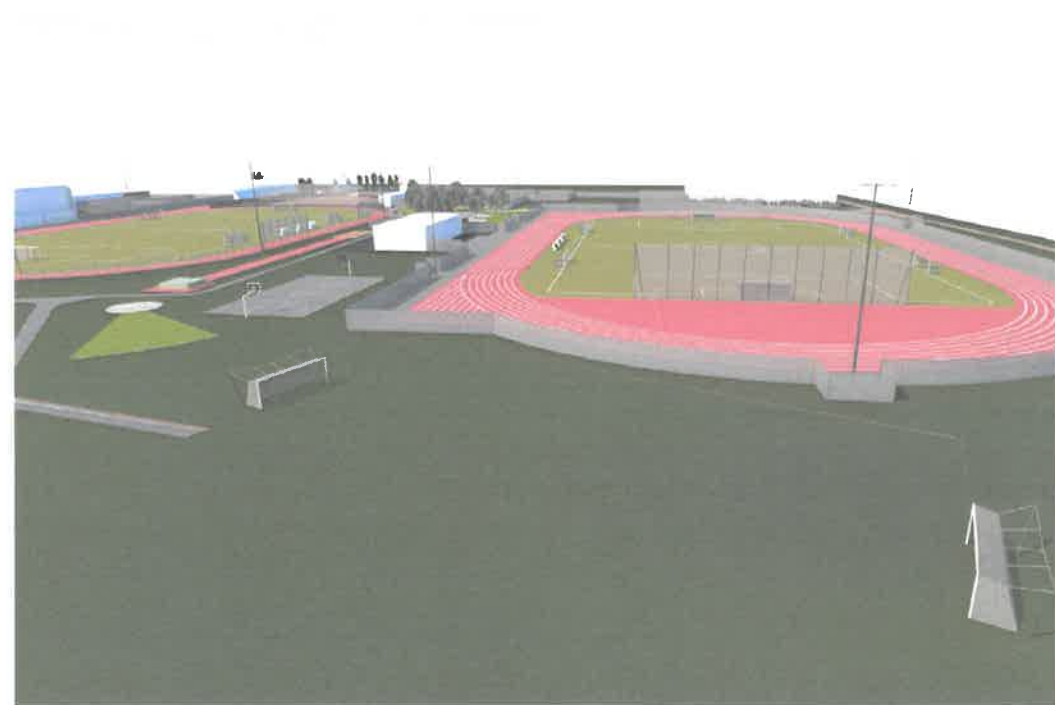
2) La réfection de la piste d'athlétisme d'entrainement 4 couloirs :



PHOTO C

Le projet :

- piste périphérique 4 couloirs et piste droite 6 couloirs
- revêtement polyuréthane bi couche rouge-ocre



PROJET (image)

3) La réfection de l'atelier de saut en longueur :



PHOTO D

Le projet :

- revêtement polyuréthane bi couche rouge-ocre
- planche d'appel longueur 2 mètres
- double piste d'élan longueur 60 mètres
- bac de réception de 9.00 x 4.70 mètres

4) Réalisation d'un atelier de lancer de poids :

Le projet :

- structure béton

5) La réfection de l'éclairage (homologation niveau E5) :

- mâts galvanisés hauteur 23 mètres



PHOTO E



PROJET (image)

6) La réhabilitation de 3 courts de tennis en terre battue :



PHOTO F

Le projet :

- cours en terre battue (brique pilée)
- clôture périphérique plastifiée verte hauteur 2 mètres (mailles rectangulaires rigides)



PROJET (image)

7) Construction d'un espace de convivialité aux abords de la tribune :



PHOTO G



PHOTO H

Le projet :

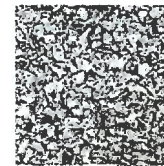
- bâtiment contenant une salle commune de réception, une buvette, des rangements et des sanitaires :
- son implantation est centrale car cette construction est à l'usage de tous
- sa volumétrie simple avec toiture inversée à larges débords, lui donne une allure dynamique et accueillante
- l'utilisation du béton (peint pour les murs et la toiture) comme matériau dominant, simplifie la lecture du projet. L'ensemble sera peint en gris béton avec un soubassement jaune.



- les menuiseries sont en aluminium gris soutenu.



- la couverture revêtue d'une étanchéité gris clair



Gris Chagall

- une aire paysagée entoure ce bâtiment



PROJET (image)

8) La réalisation d'un parc de stationnement



PHOTO I



PHOTO J

Le terrain actuel est vierge de toute construction avec présence d'une végétation incontrôlée faite d'arbres et d'arbustes.

Cette partie est classée au PLU, en emplacement réservé.

Le projet :

- création de 57 places en enrobé noir
- création de 2 place PMR en enrobé noir
- aire de retournement
- allée piétonne en enrobé noir
- séparateur à hydrocarbure avec bassin de rétention de 271 m3



PROJET (image)



PROJET (image)

9) Aménagement de nouvelles circulations et d'abords :

Les circulations sont en enrobé noir et permettent de relier les équipements sportifs entre eux. Le choix de l'enrobé a été retenu pour éviter la pollution des installations (le terrain en synthétique, la piste d'athlétisme et les terrains de tennis) par les utilisateurs, suite à leur déplacement. Des cheminements en concassé naturel et en béton désactivé, ocrés, sont créés pour l'espace de convivialité.

Espaces verts :

Ils sont constitués de zone en pelouse et en graminées, plantées d'arbres et d'arbustes. Le parking et l'espace convivialité seront plantés d'arbres de hautes tiges d'essences locales.



PROJET (image)



PROJET (image)

10) Aménagement de l'ensemble :



PHOTO K



PROJET (image)



PHOTO L



PROJET (image)

PLAN DES ABORDS DU PROJET

Ensemble du projet

Sports et loisirs

Habitations

Zone concernée par le parking



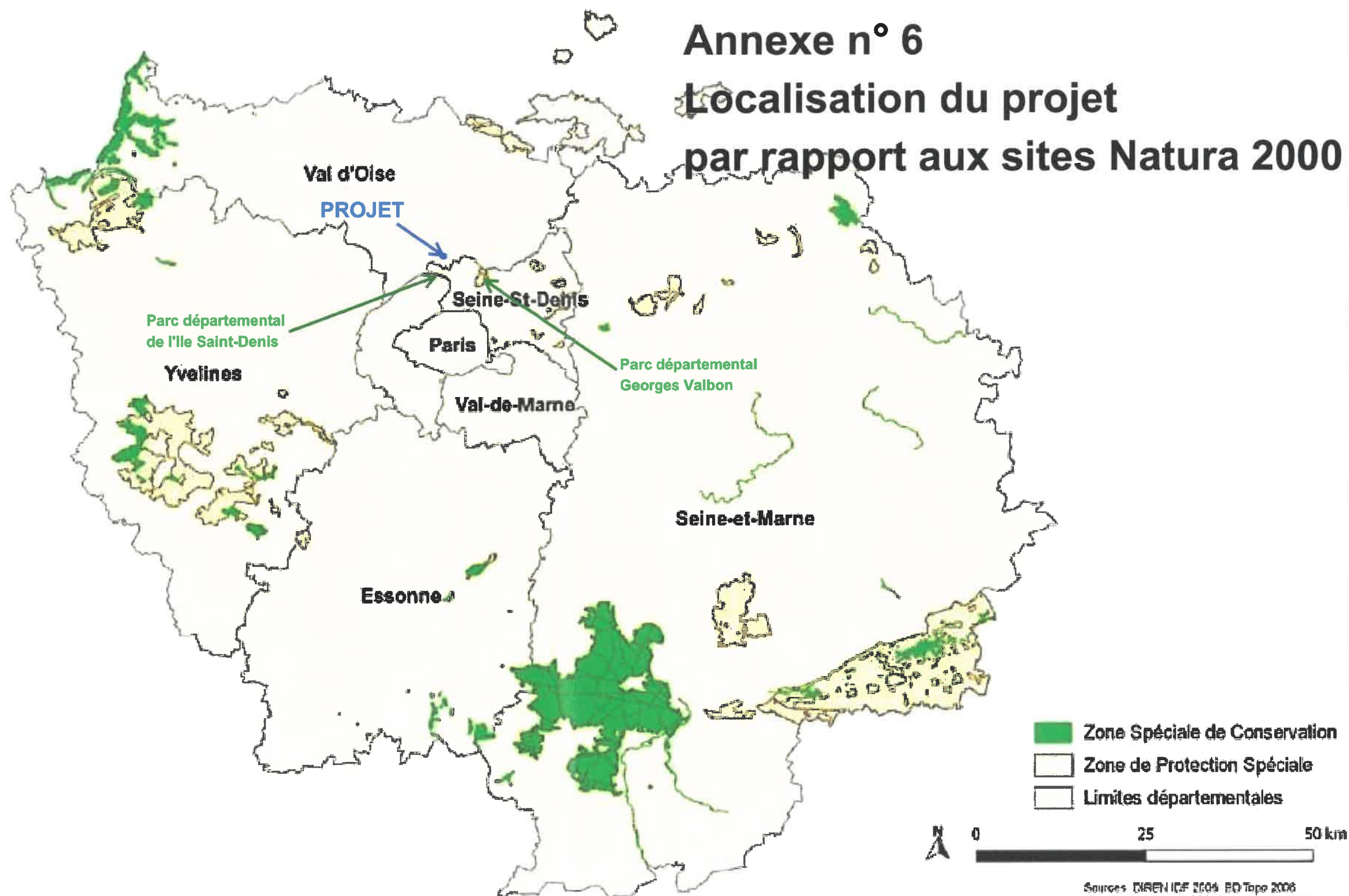


Sites Natura 2000 d'Île-de-France

FR1100797 Coteaux et boucles de la Seine



Annexe n° 6 Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000



Carte 3 : Sites Natura 2000 d'Île-de-France